

Déclaration liminaire du GDEN du 31 janvier 2019

La rentrée 2019 dans les collèges : rien de nouveau, tout s'aggrave !

En cette année de suppression de postes, la DHG parisienne diminue encore, dans la droite ligne des années précédentes, conséquence directe de la réforme du collège imposée au mépris des personnels au printemps 2016 et encore aggravée à l'arrivée du ministre Blanquer, à travers l'arrêté du 16 juin 2017.

La rentrée 2019 s'annonce catastrophique.

Entre 2007 et 2012, le schéma des suppressions de postes était bien rodé : on transformait des heures postes en heures supplémentaires, en poussant les collègues à les accepter. Puis on supprimait les heures supplémentaires par petit morceau pour réduire encore les budgets de l'éducation nationale, en supprimant tel projet, tel dédoublement, etc.

Le gouvernement actuel a repris totalement à son compte cette politique en allant encore plus loin : pour la rentrée 2019, 2085 postes sont transformés en HSA. Et pour les absorber, le gouvernement a recours à un expédient que même le gouvernement Sarkozy n'avait pas mis en place : l'obligation d'accepter une deuxième heure supplémentaire.

Le ministre Blanquer a annoncé aux organisations syndicales lors du comité technique ministériel qui s'est tenu hier qu'il soumettrait un projet de modification des statuts des personnels enseignants du second degré afin de pouvoir imposer cette deuxième heure supplémentaire aux enseignant-e-s et ce contre l'avis des organisations syndicales siégeant au CTMEN.

Sud éducation rappelle que même si les HSA sont désormais défiscalisées et désocialisées, ce n'est pas une augmentation du salaire, c'est la baisse des ressources pour notre assurance-santé et notre retraite.

Cela n'améliorera en rien les conditions d'apprentissage des élèves et dégradera durablement les conditions de travail de nos collègues.

Pour un collège égalitaire et émancipateur, SUD éducation revendique :

- Des effectifs réduits pour toutes et tous. Nous revendiquons une baisse des effectifs par classe pour atteindre 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA, les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-e-s dans les effectifs des classes.
- Un collège réellement unique avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.
- La réduction du temps de travail pour les enseignant-e-s par la déduction de 3 heures des obligations de services pour qu'elles soient consacrées à la concertation, dans le cadre d'une baisse du temps de travail à 14h de classe par semaine + 3h de concertation.
- L'autonomie des équipes et non des chef-fe-s d'établissement pour un collège autogéré.
- La nationalisation sans indemnisation des établissements privés.

Pour toutes ces raisons, Sud éducation appelle donc les collègues à être massivement en grève le 5 février prochain.